

Fondation Cœur & Recherche

Fondation reconnue d'utilité publique

5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Fondation Cœur & Recherche

Fondation reconnue d'utilité publique

5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Cœur & Recherche, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la mention dans l'annexe des comptes annuels qui décrit les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n°2008-12.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

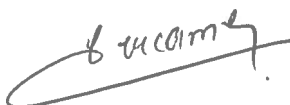
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 19 février 2016

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

Exercice 2015

en Euros

ACTIF	N° Compte	Brut 2015	Amortissements et dépréciations	Net 2015	Net 2014
IMMOBILISATIONS					
Frais d'Etablissement	201				
Frais de recherche et développement	203				
Droit au bail	206				
Autres Immobilisations Incorporelles	205 et 208	5 832,90	5 557,37	275,53	3 997,86
Terrains	211				
Agencements et aménagements de terrains	212				
Constructions	213 et 214				
Installations techniques, matériel et outillages	215				
Installations générales, agencements divers	2181				
Matériel de transport	2182				
Matériel de bureau et informatique	2183	7 421,11	7 421,11		
Mobilier	2184	17 854,35	15 117,76	2 736,59	6 307,46
Autres Immobilisations corporelles	2185 à 2188				
Immobilisations en cours	23				
Prêts au personnel et aux tiers	274				
Titres financiers immobilisés	271 et 272				
Dépôts et cautionnements versés	275				
Autres créances immobilisées	276				
		31 108,36	28 096,24	3 012,12	10 305,32
STOCKS					
Matières premières et fournitures consommées	321 à 328				
Stocks de marchandises	370				
CREANCES					
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	409				
Créances clients	411				
Créances de l' activité - Produits à recevoir	418				
Personnel et comptes rattachés	42DR				
Caisses sociales (sur rémunérations)	43DR				
Etat et autres collectivités publiques	44DR				
Débiteurs divers	46 à 47 DR	405 745,00		405 745,00	474 000,00
		405 745,00		405 745,00	474 000,00
COMPTES FINANCIERS					
Valeurs mobilières de placement	50	1 211 444,89	3 928,41	1 207 516,48	1 010 733,51
Banques - CCP	5120/514/54	369 107,03		369 107,03	163 357,35
Comptes sur livrets	517				
Intérêts courus à recevoir	5187	40 618,32		40 618,32	26 388,54
Caisse	53				
		1 621 170,24	3 928,41	1 617 241,83	1 200 479,40
COMPTES DE REGULARISATION					
	486	348,63		348,63	590,21
TOTAL ACTIF		2 058 372,23	32 024,65	2 026 347,58	1 685 374,93

Exercice 2015

en Euros

PASSIF	N° Compte	TOTAL 2015	TOTAL 2014
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise - Dotations pérennes	1022	600 000,00	500 000,00
Fonds propres sans droit de reprise - Dotations consommables	1027		
Fonds propres sans droit de reprise	1024		
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	1026		
Fonds propres avec droit de reprise	103		
Ecart de réévaluation	105		
Réserves	106		
Report à nouveau	110 / 119	526 992,86	418 532,21
Excédent	1201	108 824,91	108 460,65
Déficit	1291		
		1 235 817,77	1 026 992,86
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AMORTISSABLES			
Subventions d'investissement externes amortissables	131 / 139		
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Provisions réglementées - amortissements dérogatoires	145		
Autres provisions réglementées	148		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	151		
Provisions pour départ à la retraite	153		
Provisions pour charges	155 à 156		
Provisions pour gros entretien	157		
FONDS DEDIES			
Fonds dédiés aux fondations abritées	193		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	194	722 000,00	572 000,00
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	195		
Fonds dédiés sur legs et donations affectés	197		
		722 000,00	572 000,00
DETTES FINANCIERES			
Emprunts auprès des établissements bancaires ou de crédit	164		
Emprunts et dettes auprès d'organismes publics	167 et 168		
Intérêts courus sur emprunts externes	1688		
Dépôts et cautionnements reçus	165		
DETTES FOURNISSEURS			
Fournisseurs - Biens et Services	401	2 475,89	3 163,24
Fournisseurs - Immobilisations à payer	404		
Fournisseurs - Effets à payer	402 à 405		
Fournisseurs - Factures non parvenues (charges à payer)	406 à 408	14 826,00	15 298,00
		17 301,89	18 461,24
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel et comptes rattachés	42 CR	1 175,15	11 079,09
Dettes pour congés à payer (sans les charges)	4282		
Charges sociales et taxe sur salaire provisionnés sur congés à payer	4382/4482	582,74	4 217,27
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	43 CR	9 386,03	8 791,25
Etat et autres collectivités locales	44 CR		
		11 143,92	24 087,61
AUTRES DETTES			
Créditeurs divers	45 à 47 CR	40 084,00	43 833,22
		40 084,00	43 833,22
COMPTES DE TRESORERIE (DETTES FINANCIERES)			
Banques et CCP	5120 et 54		
Intérêts courus à payer / Banques	5186		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
	487		
TOTAL PASSIF		2 026 347,58	1 685 374,93

Exercice 2015

en Euros

CHARGES	N°Compte	Total 2015	Total 2014
CONSOMMATIONS			
Achats	60	6 896,62	387,20
Variation de stocks (+ ou -)	603		
		6 896,62	387,20
SERVICES EXTERIEURS			
Sous traitance	611		
Redevances de crédit-bail	612		
Locations, charges locatives et de copropriété	613 - 614	23 870,89	24 376,34
Entretiens et réparations	615		
Primes d'assurances	616	268,34	275,00
Documentation, colloques, conférences	618	425,40	
Personnel intérimaire ou prêté	621		
Honoraires	622	17 994,91	17 913,58
Annonces publicitaires, brochures et publications	623	6 270,00	1 128,11
Frais de collecte de fonds	6235		
Transport de biens et d'usagers	624		
Déplacements, missions, réceptions	625	4 479,13	2 724,40
Frais postaux et de télécommunication	626	1 647,14	1 882,68
Services bancaires (hors intérêts et agios)	627	3 606,48	6 094,09
Cotisations versées	6281	1 516,52	1 515,52
Autres services	628 et 629		
		60 078,81	55 909,72
CHARGES FISCALES ET DE PERSONNEL			
Taxes calculées sur les rémunérations	631 à 633	1 173,95	980,25
Autres impôts et taxes	634 à 637		
Rémunérations et primes brutes	641 et 642	67 831,03	48 580,95
Variation des congés payés (+ ou -) avec charges	64	-12 266,14	7 378,77
Charges sociales	645	30 316,98	21 429,64
Autres charges de personnel	647 et 648	769,35	583,65
		87 825,17	78 953,26
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
Pertes sur créances irrécouvrables	654		640 000,00
Droits d'auteur	651		
Subventions versées	657	190 000,00	248 000,00
Charges diverses de gestion courante	658	4,09	2,52
		190 004,09	888 002,52
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Dotations aux amortissements	6811	7 293,20	6 845,01
Dotations aux provisions d'exploitation	681		
		7 293,20	6 845,01
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		352 097,89	1 030 097,71
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts sur emprunts	661		
Moins-values nettes sur cession de VMP	667	3 379,29	672,38
Autres charges financières	666 et 668		
Dotations aux dépréciations et provisions	686	1 878,74	2 049,67
		5 258,03	2 722,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	671		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	672		
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	675		
Autres charges exceptionnelles	678		
Dotations aux amortissements exceptionnels	6871		
Dotations aux provisions exceptionnelles	6875		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			
Engagements à réaliser ressources affectées	689	340 000,00	340 000,00
Engagements à réaliser ressources affectées Fondations abritées	6893		
		340 000,00	340 000,00
Total des charges		697 355,92	1 372 819,76
Excédent		108 824,91	108 460,65
TOTAL GENERAL		806 180,83	1 481 280,41
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	860		
Mise à disposition gratuite de biens et services	861		
Personnel bénévole	864		
Total			

Exercice 2015

en Euros

PRODUITS	N°Compte	Total 2015	Total 2014
PRODUITS DES ACTIVITES			
Ventes de produits fabriqués	700 à 704		
Vente de marchandises	707		
Prestations de services	7064		
Produits des activités annexes	706 à 708		
PRODUCTION STOCKEE ET IMMOBILISEE			
	71-72		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
	741	568 000,00	568 000,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
Apports des fondateurs (ou de l'entreprise pour les Fondations d'entreprise)	752		
Cotisations	756		
Quote-part des dotations consommables virées au résultat	757		
Dons manuels	7581-7582	24 945,00	
Legs et donations	7586-7587		
Autres produits de la générosité du public	7588		
Produits divers de gestion courante	758	3,46	10,36
		24 948,46	10,36
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Reprise sur amortissements	7811		
Reprise sur dépréciations et provisions d'exploitation	781		640 000,00
			640 000,00
TRANSFERT DE CHARGES			
	791		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		592 948,46	1 208 010,36
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	76	14 477,52	24 521,27
Produits nets sur cession de valeurs mobilières	767	7 263,24	
Autres produits financiers	766 / 768		
Reprise sur dépréciations et provisions	786		
		21 740,76	24 521,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	771	1 491,61	748,78
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	772		
Prix de vente des immobilisations cédées	775		
Autres produits exceptionnels	777-778		
Reprise sur provisions exceptionnelles	787		
		1 491,61	748,78
ENGAGEMENTS REALISES SUR RESSOURCES AFFECTEES			
Reports des fonds dédiés	789	190 000,00	248 000,00
Reports des fonds dédiés - Fondations abritées	7893		
		190 000,00	248 000,00
TOTAL DES PRODUITS		806 180,83	1 481 280,41
Déficit			
TOTAL GENERAL		806 180,83	1 481 280,41
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat	870		
Prestations en nature	871		
Dons en nature	875		
Total			

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2015

L'exercice, d'une durée de douze mois, recouvre la période du 1^{er} Janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Pour cet exercice, le total du bilan s'élève à 2 026 347.58 € et celui du compte de résultat, à 806 180,63 €.

I. FAITS SIGNIFICATIFS

Modifications statutaires

Par arrêté du Ministère de l'Intérieur en date 17 décembre 2014, le Conseil d'Etat a approuvé les modifications statutaires de la Fondation Cœur et Recherche. Cet arrêté a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel le 26 décembre 2014.

Ces statuts modificatifs rappellent les apports des membres fondateurs, confirment le désengagement la Fédération Française de Cardiologie (F.F.C.) et précisent les nouvelles modalités de financement de la Fondation. Au titre du versement de la dotation pérenne, la Société Française de Cardiologie (S.F.C) s'engage à verser une dotation de 100 000 euros par an de 2014 à 2019. De plus la Fondation fera appel à la générosité du public.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

➤ **Dispositions réglementaires**

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le Règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015
- Règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations.
- Dispositions particulières résultant du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2009-01 sur le plan comptable des Fondations.

➤ **Conventions comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

➤ **Changement de méthode**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

➤ **Présentation des comptes**

La présentation des comptes annuels est identique à celle de l'exercice précédent.

➤ **Evaluation**

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

III.1 Immobilisations incorporelles (cf. tableau en VI)

Le poste des immobilisations incorporelles, évaluées à leur coût d'acquisition, inclut le dépôt d'une marque et la licence d'un logiciel spécifique au mécénat.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|-------------------|---------|
| ▪ Dépôt de marque | 10 ans |
| ▪ Logiciel | 12 mois |

III.2 Immobilisations corporelles (cf. tableau en VI)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|----------------------|------------|
| ▪ Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | 3 à 10 ans |

➤ **Actifs constitutifs de la dotation**

Les actifs aliénables, constitutifs de la dotation initiale sont constitués de contrats de capitalisation, de SICAV et de FCP.

III.3 Créances (cf. Etat des créances en VI)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2015, elles s'élèvent à 405 745 € dont 400 000 € sont relatifs aux engagements statutaires de la S.F.C et 5 745 € de dons à encaisser

III.4 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Le prix d'acquisition des titres est comparé à l'estimation d'inventaire.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure (cours du 31 décembre) à la valeur comptable. A ce titre, une dotation pour dépréciation des V.M.P. de 1 878,74 € a été comptabilisée sur cet exercice ce qui porte la dépréciation à 3 928,41 € au 31 décembre 2015. Par ailleurs, une plus value latente de 5 249,99 € est constatée sur le portefeuille de V.M.P au 31 décembre 2015.

III.5 Disponibilités

Les disponibilités sont principalement constituées de :

- Solde des comptes bancaires pour un total de 369 107,03 €
- Valeur mobilières de placement pour un total de 1 211 444,89 €
- Intérêts courus à recevoir pour un total de 40 618,32 €

III.6 Comptes de régularisation

Ils enregistrent la quote-part des frais d'exploitation payés d'avance au titre de l'année 2016.

En euros	Montant d'exploitation	Montant hors d'exploitation
CHARGES		
MACSF assurance	256,23	
CMIE - médecine du travail	92,40	
TOTAL CHARGES	348,63	0,00

III.7 Fonds Propres

Les fonds propres « sans droit de reprise » comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

➤ **Dotation initiale**

Conformément à l'article 10 des statuts, la dotation de la fondation reconnue d'utilité publique est constituée par une donation d'un montant d'un million d'euros versée comme suit :

- 200 000 € apportés par la S.F.C. antérieurement à la modification des statuts ;
- 200 000 € apportés par la F.F.C. antérieurement à la modification des statuts ;
- 600 000 € apportés par la S.F.C. dès la publication de l'arrêté de modification des statuts soit 100 000 € de 2014 à 2019.

III.8 Provisions

Une provision est enregistrée au bilan pour faire face aux risques ou litiges existants avec un tiers. La variation des provisions est détaillée dans le tableau joint.

III.9 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués par les fonds versés par les fondateurs et affectés aux bourses et par les conventions de partenariat conclus avec des groupes pharmaceutiques destinés à des projets de recherche définis.

Les fonds dédiés versés représentent 340 000 euros et les reprises sur fonds dédiés s'élèvent à 190 000 euros pour cet exercice.

III.10 Dettes d'exploitation (cf. Etat des dettes en VI)

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont constituées des:

- ✓ dettes fournisseurs pour 17 301,89 €
- ✓ dettes sociales pour 11 143,92 €
- ✓ autres dettes pour 40 084,00 €

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

IV.1 Subventions d'exploitation

Le poste « Subventions d'exploitation » comprend 400 000 € versés par la S.F.C au titre du financement du fonctionnement de la Fondation et 168 000 € versés par des groupes pharmaceutiques.

IV.2 Produits exceptionnels

Le poste « Produits exceptionnels » comprend l'extourne des frais engagés par l'un des membres du Conseil scientifique en 2012 et dont le chèque de règlement n'a jamais été encaissé ainsi que le chèque d'un fournisseur qui ne l'a jamais encaissé non plus.

IV.3 Résultat financier

Il s'agit principalement des intérêts courus des contrats de capitalisation et des intérêts de CAT.

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 Effectifs

L'effectif salarié de la Fondation s'élève à 1 personne cadre à la fin 2015.

V.2 Honoraires du Commissaires aux comptes

Conformément au décret n°2008 – 1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du Commissaire aux comptes relatif à la mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à un montant de 7 610,00 € TTC.

V.3 Engagements reçus

Convention signée avec un groupe pharmaceutique :

- Dotation non-consomptible de la SOCIETE FRANCAISE DE CARDIOLOGIE de 100 000 € par an jusqu'en 2019,
- Financements au titre de contribution annuelle de 400 000 € par an pendant 5 ans jusqu'en 2019 de la SOCIETE FRANCAISE DE CARDIOLOGIE
- Subvention à recevoir en 2016 des laboratoires ASTRAZENECA (dont le montant reste à définir).

V.4 Engagements donnés

Conformément à ses missions statutaires, la Fondation Cœur et Recherche s'engage à financer des projets de recherche pluriannuels portant sur les affections cardiovasculaires. Chaque année, la Fondation conclut des conventions de recherche avec des lauréats dont le projet a été retenu par le Conseil d'Administration et après consultation du Conseil Scientifique. A ce titre, les engagements donnés sont les suivants :

En €	2016	2017	2018	2019	2020	Total
AAP2011	36000	12000				48000
AAP2012	24000					24000
AAP2013	120000		30000			150000
AAP2014	170000	15000	85000	15000	15000	300000
AAP2015	200000	140000	60000			400000
Total	550000	167000	175000	15000	15000	922000

VI. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

VI.1 Etat des immobilisations

En Euros	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions créations virements de poste à poste	Cessions, mises hors services diminution par virements de poste à poste	Transferts / Cessions Internes	Valeurs brutes en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Autres immobilisations incorporelles	5 832,90				5 832,90
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outil.					
Installations générales, agenc. et amén. Div.					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	7 421,11				7 421,11
Mobilier	17 854,35				17 854,35
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
Prêt au personnel et autres tiers					
Autres immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	31 108,36	0,00	0,00	0,00	31 108,36

VI.2 Etat des amortissements

En Euros	Amort. au début de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminutions amort. afférents aux sorties et reprises	Transferts / Cessions Internes / Reclassement de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres immobilisations incorporelles	1 835,04	3 722,33			5 557,37
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outil.					
Installations générales, agenc. et amén. Div.					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	7 421,11				7 421,11
Mobilier	11 546,89	3 570,87			15 117,76
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL GENERAL	20 803,04	7 293,20	0,00	0,00	28 096,24

VI.3 Etat des provisions

En Euros	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution, reprise de l'exercice		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour risques					
Provision pour départ à la retraite					
Provisions financières	2 049,67	1 878,74			3 928,41
TOTAL GENERAL	2 049,67	1 878,74	0,00	0,00	3 928,41

VI.4 Etat des créances et des dettes

1) Créances

En Euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an	Dont à plus de cinq ans
Autres immobilisations financières				
Fournisseurs, avances et acomptes versés				
Clients douteux ou litigieux				
Clients et comptes rattachés				
Caisses sociales (sur rémunérations)				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée, IS				
Produits à recevoir				
Débiteurs divers	405 745,00	405 745,00		
TOTAL GENERAL	405 745,00	405 745,00	0,00	

2) Dettes

En Euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an	Dont à plus de cinq ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 301,89	17 301,89		
Clients créditeurs, avoirs à établir				
Personnel et comptes rattachés	1 175,15	1 175,15		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582,74	582,74		
Etat et autres collectivités publiques	9 386,03	9 386,03		
Créditeurs divers	40 084,00	0	40 084,00	
TOTAL GENERAL	68 529,81	28 445,81	40 084,00	0,00

VI.5 Tableau de variation des fonds dédiés

Intitulé des comptes	Montant 2014	Engagements sur ressources affectées	Report des ressources utilisées	Montant 2015
Fonds dédiés aux Fondations Abrisées				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	572 000,00	340 000,00	190 000,00	722 000,00
Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
Total	572 000,00	340 000,00	190 000,00	722 000,00

Compte d'emploi des ressources 2015

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
I – MISSIONS SOCIALES I.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France I.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	272 739 272 739 0 0 0 49 643 3 393 46 250 0 33 095	24 945 24 945 0 0 0	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE I – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC I.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	24 945 24 945 0 0 0 0 568 000 0 23 236	0 24 945 24 945
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	355 477		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	616 181	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 879		II – REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	340 000		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	190 000	
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	108 825		IV – VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	0	0
V – TOTAL GENERAL	806 181		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	806 181	24 945
VI – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI – TOTAL GENERAL		
VII – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0	0			
VIII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		24 945	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		24 945
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total	0	0

**ANNEXE DU COMPTE EMPLOI DES
RESSOURCES
AU 31 DECEMBRE 2015**

La Fondation établit pour la première fois un Compte d'Emploi annuel des Ressources en application de la loi du 7 Août 1991, de l'arrêté du 30 juillet 1993 et du règlement CRC n°2008-12

1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

- Favoriser la recherche dans le domaine des maladies cardiovasculaires en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients concernés.
- Optimiser la structuration de la recherche cardiovasculaire en France pour améliorer sa compétitivité internationale.
- Assurer la diffusion des résultats obtenus.
- Elaborer et diffuser des réponses innovantes à l'accompagnement des patients concernés tout au long de leur vie.

Les axes précités sont mis en œuvre en France (emplois : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et au niveau mondial (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

b. Définition des clés de répartition :

La Fondation Cœur & Recherche a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue.

Il s'agit principalement des charges suivantes :

- Subventions versées dans le cadre des appels à projet.

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés estimées en fonction des natures des tâches. Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle.

Il a été ainsi considéré que l'action du personnel concernait à hauteur de :

- 50 % les missions sociales,
- 30 % les frais d'appels aux dons,
- 20 % les frais de fonctionnement.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :

Par hypothèse, il a été décidé d'affecter ces ressources aux missions sociales.